







Chers membres famennois et sympathisants, vu que la situation mondiale actuelle freine nos activités de sensibilisation et autres, nous vous proposons un bulletin spécial « **jardins en confinement** »...vous y découvrirez des belles photos de nos jardins famennois...

Et malheureusement nous avons dû annuler nos deux gros événements du printemps, à savoir la fête annuelle de la nature à Beauraing, et la marche ADEPS annuelle à Lomprez... mais elles seront programmées à nouveau en 2021 et 2022...

Nous participerons (suivant l'évolution de la situation) à quelques événements estivaux... Nous nous concentrons dorénavant sur notre grand projet « **Un Verger pour l'Avenir** », et l**a fête au verger** début octobre...

Gardons le moral, et très bonne lecture!



Karl et Pascal, votre équipe de rédaction

**Editeur responsable et rédacteur** : Pascal Woillard - pascal.woillard@safrangroup.com **Concepteur graphique** : Karl Gillebert - contact@delucine.com

La reproduction des textes et illustrations, même partielle et quel que soit le procédé utilisé, est soumis à autorisation.





# Chouettes Chevêches!

Notre ami Francis Bathy, spécialiste des rapaces, nous a appris récemment une très bonne nouvelle... nous vous la relayons avec grand plaisir!

Nous tenons à remercier vivement Francis pour son travail assidu, et félicitations pour la pose de son 250ème nichoir en Famenne!



« Lors de nos recensements du printemps 2019, nous avons - contre toute attente - observé un couple de chevêches dans le verger de Chanly, tandis que la hulotte ne semble plus présente dans le bois proche!

Une chevêche isolée a également été entendue au nord-ouest du village de Chanly. Cela nous a confortés dans l'idée de finalement placer 2 nichoirs.

On doit encore vérifier si les oiseaux seront encore présents dans ces sites au printemps, mais la présence de 2 nouveaux couples à Resteigne cet hiver - dont un oiseau au moins en provenance de Tellin - et 2 nidifications à Halma, l'été dernier, laissent penser qu'un couple pourrait s'établir durablement dans le verger près du Val des Séniors et ce, dans un avenir assez rapproché! »

« Comme convenu, nous avons installé, ce dimanche 8 mars, 2 nichoirs à chevêche dans le verger de Natagora, à Chanly (Val des Séniors).

Ces 2 nichoirs sont destinés à un seul couple, qui trouvera ainsi 2 cavités favorables à une bonne nidification et des refuges adéquats.

Ils sont équipés d'un système qui empêche la fouine d'y pénétrer.

Une nichée de chevêches a été dérobée le printemps dernier à Focant; nous avons déposé plainte auprès de l'UAB...

Nous apposons donc maintenant une affichette sur les nichoirs et allons progressivement installer des cadenas sur ceux qui hébergeront une nichée.

Cet avertissement ne vous concerne pas, bien sûr, c'est simplement pour rappeler aux éventuelles personnes malintentionnées, que la visite des nichoirs n'est pas autorisée par la Loi sur la Conservation de la Nature... »

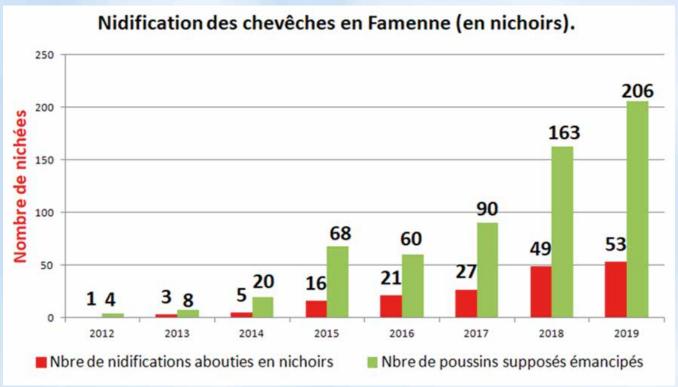


# Statut actuel des chevêches en Famenne

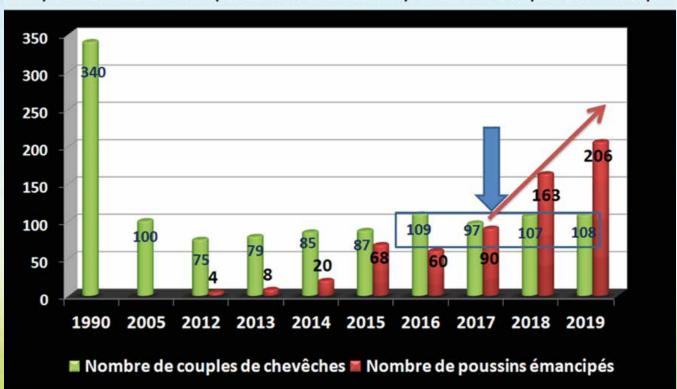


Par Francis Bathy

Compte tenu de l'augmentation constante du nombre de poussins émancipés en nichoirs ces dernières années, nous espérons une nouvelle progression de l'effectif des chevêches famennoises, à court terme, après une certaine stabilisation entre 2016 et 2019.



Comparaison: nombre de couples de chevêches en mars / avril <> Nbre de poussins émancipés



Le nombre de poussins continue de croître, sans que l'effectif des nicheurs n'augmente ces 4 dernières années ; une mortalité juvénile précoce et probablement très importante peut en être la cause majeure!

# Plus de mares



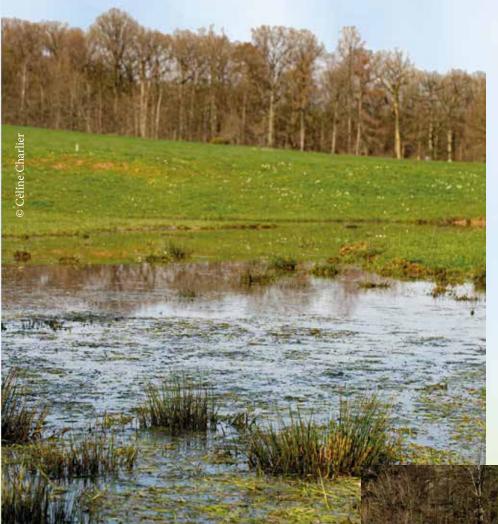
PRAIRIES BOCAGERES

www.lifeprairiesbocageres.eu

Notre ami Patrick Lighezzolo, qui travaille ardemment pour le programme Life, nous a communiqué récemment une très bonne nouvelle...

« En dernière minute, voici une bonne nouvelle avec l'accord du Collège de Rochefort sur la nouvelle convention LIFE PB pour restaurer 2 mares à Behogne ... nous avons trouvé un accord pour restaurer la grande mare de Wavreille, 7 mares avec 4 agriculteurs à Lavaux et 2 mares à Behogne. Ces 10 mares sont vraiment susceptibles d'accueillir du triton crêté. Avec ces 2 mares de Behogne nous arrivons à l'objectif de l'action C2 de creusement/restauration de 125 mares en Fagne-Famenne. Génial ! On l'a fait !!! »

# Un grand merci à Patrick et à toute l'équipe du Life!



Triton crêté femelle



Triton crêté

Triton crêté mâle



Triton crêté juvénile



# Une économie résiliente

Voici une communication de Natagora que nous vous invitons à lire...



IEW ASBI Mundo-Namur Rue Nanon 98 5000 Namur +32 81 390 750

WWW.IFW.RF

# Une économie résiliente a besoin d'une politique de relance durable

Alors que la pandémie COVID-19 continue de se propager en Europe, les citoyens s'inquiètent à juste titre de leur santé et de celles de leurs proches, mais aussi de l'impact sur leurs emplois ou leurs revenus. En cette période de crise, il est essentiel que les gouvernements apportent une réponse forte et claire à cette incertitude, en particulier pour les plus vulnérables. Cette réponse doit se concentrer principalement sur les besoins sanitaires et socio-économiques immédiats.

Outre ce soutien urgent pour faire face à la crise sanitaire et les mesures de soutien pour éviter les faillites d'entreprises, une politique de relance sera également nécessaire pour sortir l'économie de la récession.

Nous appelons tous les décideurs politiques à faire preuve de clairvoyance dans la poursuite d'une reprise économique saine, conformément au "Green Deal" européen. Cela peut se faire par des investissements suffisants et un soutien public en faveur d'une économie résiliente, équitable et durable, en accord avec la neutralité carbone, la circularité et la préservation de la biodiversité. Nous demandons qu'une délégation des mouvements environnementaux soit impliquée dans l'élaboration de la politique de relance.

Pour les entreprises industrielles en particulier, il est impératif qu'un soutien public sous forme de pacte soit conditionné à l'alignement sur le Green Deal et l'accord de Paris sur le climat. Les aides d'État aux secteurs fossiles tels que les producteurs de pétrole et de gaz et les secteurs de l'aviation et du transport maritime doivent être soumises à des critères stricts, notamment l'atteinte de l'objectif zéro émission de gaz à effet de serre d'ici 2050. Il faut notamment réguler la demande de transport, innover en matière de carburants durables et neutres en carbone et s'entendre sur une taxe sur le kérosène.

Contrairement à la crise financière de 2008, il existe aujourd'hui davantage d'opportunités d'investissements verts. Le développement des énergies renouvelables, la rénovation énergétique des bâtiments, des infrastructures de transports propres, un réseau de recharge pour les véhicules électriques, mais aussi la restauration de la nature ou des innovations dans l'industrie,...: toutes





WWW.IEW.BE

ces pistes sont des options d'investissement très prometteuses.

Une telle politique de soutien tournée vers l'avenir conduit à une création durable d'emplois ancrés localement, et renforce notre économie contre de nouveaux chocs à long terme. Elle nous mettra également en meilleure position pour faire face à la crise actuelle du climat et de la biodiversité.

Plus précisément, nous pensons que les points suivants sont nécessaires lors de l'élaboration de plans de relance économique:

### 1. Assurer la cohérence avec le "Green Deal" européen et l'accord de Paris sur le changement climatique

L'investissement public devrait apporter des bénéfices à long terme et nous rendre résilients face aux chocs économiques. Ils doivent donc être pleinement compatibles avec les objectifs et les propositions du "Green Deal" européen et avec l'objectif de 1,5°C de l'Accord de Paris. Les récentes mesures prises notamment par la Commission pour autoriser une flexibilité exceptionnelle en matière d'aides d'État ou le programme de rachat de 750 milliards d'obligations publiques et privées lancé par la BCE doivent s'inscrire dans cette logique.

# 2. Exonérer les investissements climatiques du respect des règles budgétaires européennes

Des impôts différés et des mesures de protection contre les faillites seront nécessaires, ce qui entraînera une chute des budgets publics disponibles et conduira à d'énormes dettes publiques. Par conséquent, nous courons le risque que les investissements climatiques soient mis en veilleuse. La Belgique doit donc insister auprès de l'UE pour que les investissements publics en faveur de la décarbonation soient - au moins temporairement - exclus du calcul du déficit national.

#### 3. Lancer des programmes d'investissement dans les infrastructures

En lançant des investissements d'infrastructure à grande échelle et durables basés sur des investissements publics et privés, nous créons également un levier au niveau de l'emploi direct pour les personnes et les secteurs gravement touchés par les conséquences économiques du Coronavirus. Ces initiatives devraient réduire directement les émissions de gaz à effet de serre et améliorer

IBAN - BE83 0682 3898 7415 TVA - BE 0414 894 140 RPM Namur info@iew.be



WWW.IEW.BE

la santé des personnes et des écosystèmes. Dans le même temps, elles peuvent contribuer à atténuer les conséquences socialement néfastes de la crise sanitaire, par exemple en améliorant l'accès aux transports publics ou en réduisant les factures de chauffage grâce à des rénovations énergétiques des bâtiments.

### 4. Rendre le soutien à l'industrie et aux secteurs aérien et maritime dépendant de l'engagement climatique

Un secteur industriel, aéronautique ou maritime tourné vers l'avenir sera neutre en carbone bien avant 2050. Pour ces secteurs, le milieu du siècle représente un cycle d'investissement. Il est donc crucial de conditionner le soutien à ces secteurs à un engagement climatique conforme aux objectifs de l'accord de Paris et à l'établissement d'un plan climatique pour atteindre cet objectif. Cela a fonctionné dans le passé. Après la crise financière de 2008, le président Obama aux États-Unis a lié le sauvetage de GM et de Chrysler aux normes en matière de carburant.

## Utiliser Belfius et les fonds d'investissement publics existants (comme le <u>PMV</u>, le <u>SRIW</u> et la <u>SFPI</u>) comme véhicules d'investissement pour la reprise et la transition économiques

Une banque publique peut apporter une contribution importante à la reprise.

L'exemple allemand de la KfW en est la preuve : le gouvernement allemand a utilisé cette banque publique pour débloquer 100 milliards d'euros de fonds supplémentaires, mais elle joue également un rôle clé dans le financement de la transition énergétique allemande. Nous soutenons l'appel de Jos Delbeke de donner à Belfius un rôle actif dans la relance et la transition climatique et d'augmenter les ressources des fonds d'investissement publics (PMV, SRIW, FPIM), mais aussi de concentrer leur stratégie sur la transition conformément au Green Deal européen. Ce faisant, il est important d'allouer des ressources suffisantes aux PME, y compris aux coopératives et à l'économie sociale, ces dernières étant par excellence des moteurs de la prospérité et de l'ancrage local de l'emploi en Belgique, tout en étant au service de l'intérêt général.

IBAN - BE83 0682 3898 7415 TVA - BE 0414 894 140 RPM Namur info@iew.be



WWW.IEW.BE

# 6. Investir dans une agriculture qui soutient les agriculteurs, la santé et la nature

Dans le cadre de la politique agricole commune, il est possible de mettre en place des incitants économiques qui permettront au secteur de se concentrer davantage sur une alimentation saine et locale, tout en protégeant et en stimulant la nature. La nature nous offre de nombreux services écosystémiques nécessaires, mais aussi un espace de détente et de régénération mentale. Une agriculture locale, circulaire, ancrée dans le sol et soutenue par des chaînes de distribution plus courtes, est plus nécessaire que jamais. La crise du Coronavirus a mis en lumière les limites des chaînes d'approvisionnement agricoles mondialisées.

#### 7. Agir contre la perte de biodiversité mondiale

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé, le changement climatique et la perte de biodiversité exacerbent la propagation des maladies infectieuses. L'UE devrait donc jouer un rôle de premier plan dans les instances internationales, pour que soient prises des mesures plus énergiques contre le commerce illégal d'espèces sauvages grâce à une approche coordonnée entre la police, les douanes, le pouvoir judiciaire et l'administration. L'Union doit soutenir les réglementations contre la déforestation, intensifier les initiatives multipartites et financer la protection et la restauration des écosystèmes.

# 8. Supprimer progressivement le soutien aux combustibles fossiles et augmenter les droits d'accises

Les combustibles fossiles sont moins chers que jamais, non seulement en raison d'une surproduction orchestrée par les pays producteurs, mais aussi à cause des mesures de confinement et du ralentissement économique entrainés par la crise du Coronavirus. Cette baisse des prix offre un momentum unique pour supprimer progressivement les subventions aux combustibles fossiles et en augmenter les accises.

En ces temps d'incertitude, nos organisations sont prêtes à travailler avec les décideurs politiques pour s'attaquer avant tout à la crise sanitaire et éviter une crise économique immédiate. Mais nous voulons aussi nous assurer que, malgré ces défis, nous nous engageons dans une transition juste vers une économie

IBAN - BE83 0682 3898 7415 TVA - BE 0414 894 140 RPM Namur info@iew.be



WWW.IEW.BE

véritablement durable.

Nous attendons avec impatience votre réponse et espérons que vous vous joindrez à nous pour veiller à ce que la crise actuelle ne contienne pas les germes de la prochaine calamité.

Sylvie Meekers, Directrice Générale Inter-Environnement Wallonie

Au nom de :

Danny Jacobs, Algemeen Directeur Bond Beter Leefmilieu Antoine Lebrun, CEO WWF Belgique Walter Rycquart, Algemeen Directeur Natuurpunt Philippe Funcken, Directeur Général Natagora Piet Van Meerbeek, Coördinator ad interim BRAL Valerie Del Re, Directeur Greenpeace Belgium

# L'avis du poète

Ci-dessous un message de l'ami Pierre au sujet de la crise actuelle...

- « Voilà mes loulous ! Plus d'un mois déjà qu'on est tombés au fond du chaudron !... Et qu'on n'est pas prêts d'aller bronzer au Lavandou !...
- ... Et je te zigouille des forêts millénaires de Bornéo à l'Amazonie...
- ... Et je te nitrate à mort nos belles terres du Kansas à l'Oural en passant par la Brie!
- Et je te dégaze des millions de paquebots dans le tarin des mérous!

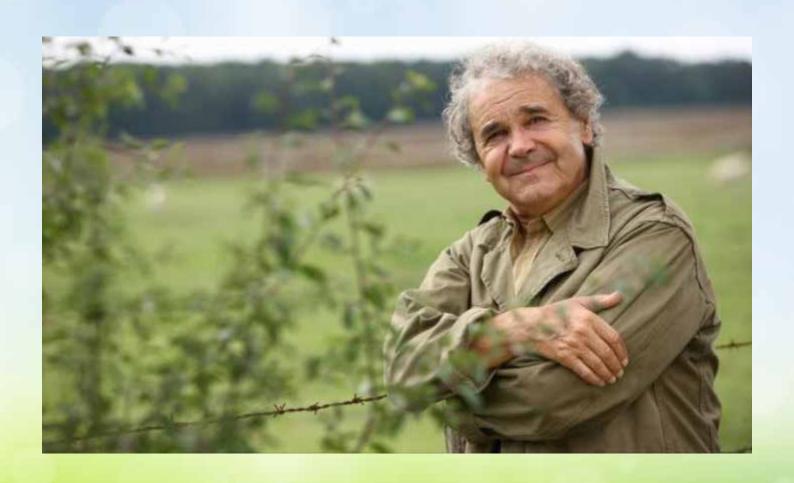
Bref, on l'a bien cherché...

Résultat, comme je vous l'ai dit, notre pauvre terre a enfilé son gilet jaune et elle nous en fait baver.

Ah, il est loin le temps où on se fendait la poire avec le demeuré qui faisait des selfies avec son zizi!!!

Tenez le coup! De tout cœur avec vous, infirmières et toubibs! »

(Pierre Perret, avril 2020)



# Depuis nos jardins



C entaurée des montagnes © Robert Vanhamme



 $Hanneton\ commun\ @\ Jean-Baptiste\ Schuermans$ 











Salamandre tachetée © Pascal Woillard



Écaille tigrée © Jean-Baptiste Schuermans

Fleurs de cerisier © Robert Vanhamme



Osmie cornuta © Françoise Clarinval



Robert le diable © Françoise Clarinval

Citronnelle rouillée © Jean-Baptiste Schuermans



Écaille tigrée © Jean-Baptiste Schuermans





Grive musicienne © Pascal Woillard



Fleurs de pommier © Robert Vanhamme



Faïence © Karl Gillebert



Renoncule des marais © Pascal Woillard





Une expérience de quelques 15 années du suivi des castors dans notre pays et le traitement de l'ensemble des solutions pour harmoniser la cohabitation de notre société privée ou publique avec ces derniers, m'incite à faire partager ce vécu.

Cet article n'a cependant pas la prétention de se substituer aux différents ouvrages scientifiques. Il vise par contre la vulgarisation de l'approche de cohabitation par l'information, le dialogue et par la consécration du temps nécessaire à la régularisation et stabilisation du territoire du Fiber.

Après une longue absence, nous devons apprendre à revivre avec ce rongeur, clé de voûte de la biodiversité.

Depuis son retour en 2000, plusieurs acteurs n'appliquent pas ou mal de plan de gestion du castor.

Après 20 ans, il existe peu d'outils de gestion du castor permettant d'apporter une solution globale en intégrant efficacement les moyens de cohabitation, l'information sur l'espèce et l'application des moyens de protection.

Il y a les interventions du bénévolat, des passionnés pour informer et chercher une solution suivant la structure du territoire.

Après épuisement de tous les moyens de protection la possibilité de faire une demande de dérogation qui consiste à une capture + déplacement dans une autre zone et la toute dernière

cartouche, la capture avec éradication.

La cohabitation reste la référence. Le castor est territorial. Donc, le rempart à la venue d'un autre castor.

L'ancien territoire étant favorable à l'installation du castor ( structure du terrain, nourriture abondante en ligneux et herbacées ), implique un retour à moyen ou court terme.

Pour mémoire le castor est uniquement herbivore et n'est pas grégaire.



Les qualités du castor en zone naturelle peuvent devenir des défauts en zone urbanisée ou exploitée par l'homme.

Le castor rentre dans ces zones ou l'inverse par l'occupation urbaine en extension et parfois en alternance de zones naturelles, des plantations, des campings, des cabanons et autres, le long des cours d'eau.



## Les actions courantes du rongeur :

### Les coupes de ligneux

Le castor coupe pour se nourrir (l'écorce), construire (huttes et barrages) éclaircir (dégager la ripisylve + cours d'eau > futures jeunes pousses et luminosité > plantes aquatiques. En bonne saison, l'abattage est largement moindre, c'est la période de son alimentation d'herbacées.

## Les protections :

La clôture électrique, très efficace sur un terrain entretenu ou la clôture traditionnelle en treillis avec des mailles, soit avec une partie enfouie dans le sol, soit en retour d'angle.

Un placement en U pour éviter un contournement latéral.

**Un produit répulsif** avec abrasif. Un produit répulsif seul n'est pas efficace ou peu de temps. Pour l'instant, il y a une marque connue qui a une garantie de cinq ans et à fait ses preuves. Ce produit a un certain coût et doit se poser sur une écorce lisse.

Le manchon en treillis cage à poules ou petit ursus ,l'ursus à grandes mailles s'expose à une coupe à travers son ouverture. La hauteur doit être de 1 m au minimum. Le treillis cage à poules est léger, il nécessite une fixation aux deux extrémités. Le castor peut trousser le manchon dans un sens ou dans l'autre avec ses pattes antérieures qui sont préhensiles.

Pour les arbres à croissance rapide (peupliers), le treillis lourd à petites mailles est préconisé. Il ne doit pas être fixé et permet de laisser une plus large aisance par sa rigidité et son poids.



# Les actions du rongeur :

Les barrages de circulation ou pour la protection des accès aux gîtes.



La cage de Morency donne des résultats pour autant que la cage ne touche pas le fond et que son placement soit bien fait. Longueur des tuyaux entre la cage et le barrage, évacuation bien intégrée pour éviter le bruit. Si, elle pose sur le fond du plan d'eau un colmatage est inévitable; Cela demande un entretien régulier...

Ce procédé fonctionne aussi pour la protection del'évacuation des étangs.



La destruction d'un barrage avec autorisation entraîne un suivi pour empêcher les tentatives de reconstruction. Une action isolée n'est pas souvent suffisante. Une intervention nécessite un suivi dans le temps qui est proportionnel aux réactions du castor.

L'écrêtage est toléré (40 cm) et donne souvent de meilleurs résultats de tolérance.

Un exemple, la destruction d'un barrage avec une intervention à chaque velléité de reconstruction, pendant une certaine période. Il a fallu du temps, mais le castor a déplacé son intervention, hors de la zone sensible.

## La protection des berges d'un étang ou d'une rive.

Placer entre le niveau de l'eau et le fond, un paillasson en fer à béton ( rigide, soutien de la berge ) ou un treillis cage à poules avec des fixations.



Le passage régulier (coulée) du castor entre un plan d'eau et le cours d'eau fini par devenir un chenal qui se termine pas l'écoulement de plan d'eau. C'est involontaire, souvent le gîte est dans le plan d'eau et le castor est obligé d'obturer le chenal. Mettre une assise de pierres aux deux extrémités du chenal devient une rampe en dur qui ne permet pas une amorce de fouissage.





### **Obturation d'un pertuis**

Le castor fait souvent un barrage en U en amont du pertuis et plus rarement directement dans le pertuis. Souvent après plusieurs destructions du barrage amont, il se rabat sur le pertuis. C'est illustré par de nombreux exemples.

Une grille appliquée sur le pertuis demande un suivi régulier. Un dispositif large en U avec débordement est la solution dans certains cas.

Pour terminer, il faut rappeler que le castor est totalement protégé pour son intégrité et ses constructions par la législation en Belgique et par la convention de Genève en Europe.

Malheureusement, les actions inconsidérées sont encore trop souvent constatées.

Destructions illégales dans des zones naturelles qui a souvent pour conséquence d'un déplacement vers une zone urbanisée.

Éradication de castors dans le gîte, dans l'eau ou ses coulées.

( Tir, piège en croix, collets et le poison )
ou un acte de barbarie des tessons de verre répandus sur une coulée ?

Avril, mai, période des naissances. Fin mai, début juin, les premières sorties des castorins.

Pendant cette période, il y a des destructions de barrages et de gîtes.

Au cours de la période des six semaines après la naissance
les castorins n'ont aucune chance de s'échapper.

L'éradication de la femelle entraîne la mort des jeunes par inanition.

En temps normal, les destructions et éradications illégales ne sont pas tolérables.

A cette période, c'est catastrophique et dépasse l'entendement.



Rejoignez le GT castors et/ou son réseau de sentinelles

Écrivez-nous à castors@natagora.be



www.natagora.be/castors